

Autorisation Parentale

Je soussigné (e) Mme, M. :

Nom :

Prénom :

Autorise les responsables de l'Association GV de Lacanau de Mios à me photographier et à filmer, en groupe ou en individuel, mon enfant (Nom et Prénom de l'enfant):
.....

J'ai bien noté que ces photos et vidéos pourront être utilisées:

Pour la réalisation de CD et DVD vendus au profit de l'association (dans le cadre du gala annuel, par exemple).
Pour illustrer l'action de l'association sur divers supports (journaux locaux, forums, réseaux sociaux, ...).

A, Le

(Rajouter la mention « Lu et approuvé »)

Signature

Conditions d'adhésion

Certificat médical

L'adhésion doit s'accompagner de la remise du volet concerné du questionnaire de santé. En cas de réponse positive à au moins une question du questionnaire de santé, un certificat médical devra être fourni.

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2024/2025. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables <http://gymlacanau.e-monsite.com/pages/reglement-interieur.html>.

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymlacanau@yahoo.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.

Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction. En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FJJAIS).



BULLETIN ADHESION

ENFANT

2024/2025



GV Lacanau de Mios
8 Av. de Verdun
33380 MIOS

gymlacanau@yahoo.fr

Association Loi du 1er Juillet 1901
Agrément n° 33S04014

HORAIRES

Cours Adultes

Lundi

9h00 à 10h00 APA (Sport sur ordonnance)

19h00 à 20h00 Fitness, Renforcement musculaire

Mardi

20h30 à 21h30 Zumba®

Mercredi

11h15 à 12h15 Pilates® / Fitball (places limitées)

19h00 à 20h00 Pilates® (places limitées)

20h00 à 21h00 Pilates® (places limitées)

Jeudi

18h30 à 19h30 Fitness, Renforcement musculaire

Vendredi

19h00 à 20h00 Fitness / Cardio

Cours Enfants

Mercredi

16h30 à 17h30 PS / MS / GS (places limitées)

17h45 à 18h45 Zumba® Kids (places limitées)

(à partir du CP)

Vendredi

16h50 à 17h50 Zumba® Kids (places limitées)

(à partir du CP)

Les cours suivent le rythme du calendrier scolaire et n'ont donc pas lieu pendant les périodes de vacances.

Le planning des cours est fixé et proposé en début de saison. La GV de Lacanau de Mios se réserve toutefois la possibilité de faire des ajustements et changements selon les adhésions au cours concerné.

2 Séances d'Essai sont offertes (uniquement pour tout nouvel adhérent)

Les cours ont lieu dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios

TARIFS

	Licence EPGV	Cotisation GV Lacanau de Mios	Total Adhésion
GV Adulte	28 €	76 €	104,00 €
GV Lycéen/Etudiant <small>(sur présentation carte de scolarité)</small>	28€	58 €	86,00 €
GV Enfant	23 €	56 €	79,00 €
Pilates® ou Pilates® / Fitball	28 €	95 €	123,00 €
Zumba® Adulte	28 €	95 €	122,00 €
Zumba® Kids	23 €	59 €	82,00 €
Pack GV Zumba® ou Pilates®	28 €	170 €	198,00 €

BULLETIN D'ADHESION

et

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) Mme, M :

autorise mon enfant :

N° de licence (si renouvellement) :

Nom d'usage :

Nom de Naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal et Ville :

Téléphone :

Email :

(La fourniture de l'adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée)

A participer:

o Au cours de GV, le mercredi de 16h30 à 17h30

o Au cours de Zumba®, le mercredi de 17h45 à 18h45

o Au cours de Zumba®, le vendredi 16h50 à 17h50

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et je précise que :

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné Mon

enfant rejoindra son domicile accompagné de :

Mme, M en qualité de :

Mme, M en qualité de :

Je porte ci-après à la connaissance de la Présidente de l'Association et de l'Animatrice de la section les renseignements suivants (à signaler tout particulièrement : asthme, diabète, épilepsie, hémophilie, atteintes cardiaques, ...).

En cas d'urgence, veuillez prévenir :

Mme, M ☎ :

Mme, M ☎ :

J'autorise l'Association à faire transporter mon enfant à l'hôpital par les pompiers ou le SAMU en cas d'urgence à faire pratiquer toute intervention que les médecins jugeraient nécessaire. L'inscription vaut validation du règlement intérieur.

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet:

Fiche d'inscription complétée et signée

Paiement de la cotisation

Certificat médical ou attestation « questionnaire de santé »

Chèque à l'ordre de GV Lacanau de Mios, d'un montant de :

A Lacanau de Mios, le

Signature: